


Annexe 1 :

Accusé de réception en préfecture  
015-211500830-20240321-D2024-1-13-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2024  
Date de réception préfecture : 28/03/2024

	<b>SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL</b>	
	<b>PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE POUR LA FPT</b>	<b>Date :</b> 11/2023

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL : DOSSIER DE SAISINE  
INSTAURATION DE LA PRIME POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE**

Texte(s) de référence : décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics civils de la fonction publique territoriale ;

**COLLECTIVITE :** Mairie de Junac.....

**Personne en charge du dossier :**

Service : administratif..... Fonction : secrétaire.....

**NOM :** Delpeuch..... **Prénom :** Dynam.....

**Téléphone :** 04 71 46 05 44

**Courriel :** secretariat@junac.junac@orange.fr

Montant de la prime à fixer dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat	Montant prévue par la collectivité ou établissement public
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	500 €

Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	300 €

Nombre d'agents concernés : 23

Date de versement de la prime envisagée (obligatoirement antérieure au 30/06/2024) : Fin de Juin 2024

Modalités de versement :  en 1 seule fois  fractionnée : .....

Ajouter ici, le cas échéant, toute précision utile qui ne figurerait pas dans le projet de délibération :  
.....  
.....

Pièce(s) à joindre :  
Projet de délibération

Fait à : Jussieu Le : 09/03/2024  
Nom, prénom, qualité du signataire : Le Maire,

Signature  Jean-François RODIER

**CADRE RESERVE AU CENTRE DE GESTION**

<u>Date du Comité Social Territorial :</u>  <b>12 MARS 2024</b>	<u>Avis du collège des employeurs :</u>  <b>FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>  <u>Avis du collège des représentants du personnel</u>  <b>FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>	<u>Observations :</u>
---	--	-----------------------

Le Président du CDG 15

Louis CHAMBON

